

The OSCE Secretariat bears no responsibility for the content of this document and circulates it without altering its content. The distribution by OSCE Conference Services of this document is without prejudice to OSCE decisions, as set out in documents agreed by OSCE participating States.

PC.DEL/879/26
21 September 2026

Original: FRENCH



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'ORGANISATION POUR
LA SÉCURITÉ ET
LA COOPÉRATION
EN EUROPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conseil permanent de l'OSCE n°11577

Vienne, 17 septembre 2026

Déclaration nationale

**Prononcée par l'ambassadrice Fatène Benhabylès-Foeth, représentante permanente de la
France auprès de l'OSCE**

***Déclaration de la France sur « l'incident à l'aéroport de Leipzig du 4 août » (soulevé par la
délégation de l'Allemagne)***

La France souscrit pleinement à la déclaration de l'UE mais je souhaite ajouter quelques mots à titre national.

Je remercie l'Allemagne de porter l'attention du Conseil sur le grave incident survenu à l'aéroport de Leipzig, le 4 août dernier, où un drone chargé d'explosif a été découvert à proximité de deux avions ukrainiens.

Dans ce contexte, la France réaffirme sa pleine solidarité avec l'Allemagne dont les services d'enquête ont établi, le 2 septembre dernier, la responsabilité de la Russie dans ces faits très graves. Sur demande du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, le chargé d'affaires de Russie a été convoqué à Paris.

Au cours des dernières semaines, la Russie a fait le choix de l'escalade d'abord, en poursuivant et en étendant sa guerre d'agression contre l'Ukraine. Ensuite, la Russie fait le choix de l'escalade à l'égard de l'Europe, en multipliant les actions hybrides à l'encontre de plusieurs Etats européens.

La France condamne avec la plus grande fermeté ces actions hybrides et continuera de prendre toute sa part à la définition et à la mise en œuvre des réponses fermes à apportées. Face à cette politique russe d'escalade et d'intimidation, la France réitère son soutien à ses partenaires et Alliés, et poursuivra avec eux le renforcement de la protection de nos pays, de nos démocraties et de nos citoyens. La France entend également poursuivre son soutien à l'Ukraine, à son indépendance et à sa souveraineté.

Monsieur le Président,

La guerre d'agression doit cesser et la France reste déterminée à instaurer une paix juste et durable en Ukraine, conformément aux principes du droit international, notamment la charte des Nations Unies et le décalogue d'Helsinki.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir attacher cette déclaration au journal du jour. Je vous remercie./.